

Département de la Moselle

Arrondissement de Boulay

Communauté de Communes du Pays Boulageois

Registre des délibérations du Bureau Communautaire

Séance du 09 février 2012

Sous la Présidence de Monsieur André BOUCHER,
Etaient présents :

Monsieur Jean-Michel BRUN, Vice-Président, Monsieur François TROMBINI, Vice-Président, Madame Eliane KLEIN, Vice-Présidente, Monsieur Alain PIFFER, Vice-Président, Monsieur Gérard FISCHER, Vice-Président.

membres en fonction : 7
membres présents : 6
Dont représentés : 0
membres absents : 1

POINT n°1 : Construction d'un bâtiment relais sur la zone industrielle de Boulay – Validation du plan de financement

Monsieur le Président indique que les échanges avec les financeurs potentiels de ce projet ont entraîné la modification du plan de financement. Il y a donc lieu de le valider en prenant en compte ces nouvelles informations.

Après en avoir délibéré,
Les membres du Bureau,
Vu la délibération du conseil communautaire en date du 5 octobre 2011 (point n° 4),

DECIDENT A L'UNANIMITE

1) d'approuver le plan de financement suivant, équilibré en dépenses et en recettes pour un montant global de **2 031 807,52 € HT** :

Dépenses :

- Montant des travaux : 1 639 727 € HT
- Etudes : 174 594,76 € HT
- Frais divers (frais fonciers, taxes, assurances, publications) : 217 485,76 € HT

Recettes :

- Subvention Etat au titre de la DETR : 148 076 €
- Subvention FIBM : 100 000 €
- Subvention FNADT au titre du PER : 93 324 €
- Subvention Région Lorraine au titre du CADT – Programmation 2012 : 100 000 €
- Subvention CG 57 au titre du PACTE Aménagement 2012-2014 : 500 000 €
- Emprunt : 1 090 407,52 €

2) d'autoriser le Président à signer toutes les pièces administratives et financières afférentes.

POINT n°2 : Suppression de deux postes d'adjoint administratif 1^{ère} classe et création de deux postes d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe

Compte tenu de l'avancement à l'ancienneté de deux fonctionnaires, Monsieur le Président indique qu'il y a lieu de créer deux postes d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe en lieu et place de deux postes d'adjoint administratif 1^{ère} classe qui seront supprimés.

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau

DECIDENT A L'UNANIMITE

- 1) de créer deux postes d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe et de supprimer deux postes d'adjoint administratif 1^{ère} classe à compter du 1^{er} mars 2012.
- 2) d'autoriser le Président à signer toutes les pièces administratives et financières afférentes.

Les membres du bureau,

André BOUCHER,

Jean-Michel BRUN,

François TROMBINI,

Patrice KIEFFEL,

Gérard FISCHER,

Eliane KLEIN,

Alain PIFFER,